

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archévêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LE II^e DIMANCHE DE
L'AVENT.— CHRONI-
QUE DIOCÉSAIN : no-
minations ecclésias-
tique ; ordination ;
le collège canadien
à Rome ; audience
du S.-Père aux évê-
ques canadiens ; le R.
P. Frédéric et les ter-
tiaires ; conférences



SOMMAIRE

à la faculté des arts,
par M. l'abbé Ar-
chambault et M.
l'abbé Desmazures.
— Récit authentique
de l'entretien
de S. S. LEON XIII ET
GUILLAUME II.— LE
CHAPELET DU JÉSUITF
— PRIONS POUR NOS
MORTS.

NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adressez toutes communications concernant l'administration à
USEBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI,	10	DECEMBRE.	—Saint-Jean de Matha.
MERCREDI,	12	“	—Saint-Liguori.
VENDREDI,	14	“	—St-Léonard de P.-Maurice.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	9	DECEMBRE.	— 7^e AVENT, 2 cl, sem., orns violets.
Lundi,	10	“	—Transp. Maison de Lor., d. m., o. b
Mardi,	11	“	—S. Damase, P. C., sem., o. blancs.
Mercredi,	12	“	— <i>Jéine.</i> De l'octave, sem., o. blancs.
Jeudi,	13	“	—Ste Lucie, V. M., d., orns rouges.
Vendredi,	14	“	— <i>Jéine.</i> De l'octave, sem., o. blancs.
Samedi,	15	“	—Oct. de l'Imm. Conc, d., o. blancs.

11^e DIMANCHE DE L'AVEÏT

Voilà que j'envoie devant vous mon ange.
ST MATT, 21, 10.

Je pense, mes frères, que *les anges de Dieu*, ou comme on dit : *les anges de Dieu dans le ciel* sont les premières choses dont vous vous souvenez d'avoir entendu parler dans votre enfance.

Vous vous rappelez, j'en suis sûr, combien vous éprouviez de plaisir à les regarder sur leurs portraits avec leur douce figure, avec leurs ailes déployées, et combien vous étiez heureux quand on vous disait qu'un de ces anges gardiens était toujours à vos côtés. Aujourd'hui, je désire vous parler non des "anges de Dieu dans le ciel, mais des "anges de Dieu sur la terre." Qui sont-ils ? demandez-vous. Sont-ils des esprits ? ont-ils des ailes comme ceux que nous avons vus pendant notre enfance dans les livres d'images ? Non, ils n'ont pas d'ailes ; ils ne sont pas des purs esprits ; ce sont des hommes, des femmes, des enfants, semblables à vous-mêmes.

Le mot "ange" signifie un messenger, celui qui est envoyé portant des nouvelles. Ainsi saint Jean-Baptiste (qui fut envoyé pour annoncer au monde la venue de Jésus) est appelé dans l'évangile du jour un "ange," c'est-à-dire un envoyé de Dieu. Maintenant, mes frères, nous tous, nous devons être des messagers de Dieu pour nos voisins et pour le monde.

Tous nous sommes catholiques, tous nous avons été appelés à connaître la vraie foi et à tous on nous a appris à observer la loi morale de Dieu. D'abord, nous catholiques, nous devons être des *anges de Dieu sur la terre* pour ceux qui ne sont pas catholiques. Nous devons faire de notre mieux, dans notre petit cercle, pour répandre la connaissance de notre sainte religion. Par l'exemple de notre vie, nous devons montrer au monde que la religion catholique nous rend meilleurs citoyens, hommes d'affaires meilleurs et plus honnêtes, et des amis plus véritables de nos voisins et du genre humain. Plusieurs parmi vous vivent en service dans des familles de protestants ou d'infidèles ; plusieurs sont employés dans les manufactures, en contact avec des gens qui appartiennent à de fausses religions, ou qui n'en ont aucune. Oh ! que d'occasions ils ont ainsi d'être des *anges de Dieu sur la terre*. Vous pouvez montrer par votre régularité à l'ouvrage, par votre honnêteté stricte, par votre air modeste, que vous appartenez à une religion qui vient de Dieu. Par une parole à propos, par le prêt d'un livre, en montrant votre horreur du blasphème et des mauvais propos, vous ferez l'œuvre de Dieu et vous prouverez à ceux qui sont en dehors de l'Eglise qu'il y a *quelque chose* dans votre croyance qui vous rend bons. Avez-vous agi ainsi ? N'avez-vous pas, au contraire, scandalisé souvent vos amis non catholiques par votre mauvais exemple, votre malhonnêteté, par vos blasphèmes, par votre acceptation de ce

Qui est impur ? Quand vous agissez ainsi, vous êtes les *anges du démon sur la terre*. Vous faites son ouvrage et vous portez ses messages.

Et après, vous pouvez être des *anges de Dieu sur la terre* pour vos frères catholiques et pour votre famille. Par votre bon exemple, votre patience dans l'affliction, votre charité, votre clémence, votre attention constante à vos devoirs religieux, en un mot, par une vie réellement bonne, vous pouvez préparer "la voie de Seigneur." Vous pourrez "aller devant lui" pour préparer la voie à ses grâces. Ne permettez pas que ceux qui ne sont pas catholiques puissent dire : "Je ne vois pas que ceux qui accomplissent leurs devoirs soient meilleurs que moi." Montrez-leur que vous êtes meilleurs, et que c'est la *religion* qui vous rend ainsi. "L'exemple vaut mieux que le précepte." Les actions parlent plus haut que les paroles. Soyez donc les anges de Dieu pour vos enfants, vos parents, vos amis, vos voisins. Il y avait une fois un enfant qui avait été très mal élevé par ses parents. Il alla à l'église un jour, par hasard, et entendit une instruction sur les lois de l'Église. Quand il rentra chez lui, quoique ce fût un vendredi, il y avait de la viande sur la table. L'enfant ne voulut pas manger. Furieux de cela, ses mauvais parents le battent, l'enfant reste ferme jusqu'au bout. Touchés par cet exemple, les parents se convertirent et vécurent en bon catholiques.

Cet enfant était un ange de Dieu sur la terre. "Allez, et faites de cette manière et alors Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'ange de la grande alliance," vous ordonnera, lors de votre mort, de prendre place parmi ses saints anges avec lesquels vous irez chanter ses louanges toute l'éternité.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de M. l'administrateur du diocèse, en date du 30 novembre :

M. A. Carrières a été nommé vicaire à Saint-Charles à Montréal ;

Le 1er décembre, M. O. Laferrière a été nommé vicaire à Saint-Henri des Tanneries.

Le 30 novembre 1888, avec l'autorisation du très révérend M. L. D. A. Maréchal, vicaire général et administrateur du diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Clut a fait les ordinations suivantes, au grand séminaire :

Tonsure.—M. J.-E. Courtois, London.

Sous-diaconat.—MM. C.-H. Dequoy, Grand-Rapids ; D.-J. Dunn, Manchester.

Diaconat.—MM. L.-G. Gervais, Montréal ; H.-J. Côté, J.-J. Hinchy, Hamilton ; A.-J. Carson, Kingston ; J.-E. Brady, G.-F. Maguire, W.

F. Sullivan ; Providence ; L.-J. Achim, Springfield, J.-C. Raymond, C. S. V., J.-J. Kavanagh, S. J.

Le collège canadien à Rome

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs les détails si intéressants que M. l'abbé Bruchési a bien voulu adresser de Rome à la *Semaine religieuse* au sujet du nouveau collège canadien et de l'audience accordée par S. S. Léon XIII aux évêques canadiens, aux directeurs et aux élèves du collège.

Le Canada vient de prendre sa place à Rome comme les autres nations de la catholicité, et l'événement mérite d'être consigné dans son histoire religieuse et civile.

Depuis longtemps notre pays connaissait le chemin de la ville éternelle.

Il y était venu dans la personne de ses évêques si attachés au Saint-Siège, de ses vaillants zouaves et de pèlerins nombreux. Il aimait Rome d'un amour qui lui faisait partager tous ses triomphes et tous ses deuils ; mais il n'y avait point sa maison. Il la possède aujourd'hui dans ce collège qui vient de recevoir la bénédiction de l'Église : asile de paix et d'étude, où nos jeunes lévites viendront puiser la science qui fait les docteurs et la vertu qui fait les saints.

Le collège canadien n'est pas encore complètement terminé, mais le principal est fait et les élèves ont pu s'y installer le 12 novembre au soir. Ces premiers élèves, au nombre de douze, sont : MM. Bourduas, H. Cousineau, L. Cousineau, Corbeil, Barcelo, Langevin, Robert, du diocèse de Montréal ; M. Lagueux, de Québec ; MM. Balthazard, Lemieux, Filiatrault, de Saint-Hyacinthe, et M. St-Germain, de Nicolet.

Le collège est sous le patronage de saint Joseph. Un bas-relief splendide, œuvre de l'artiste Paolo Bartolini, placé au-dessus de la porte principale, représente le père nourricier de Jésus travaillant dans son atelier avec le divin Enfant : scène délicieuse et touchante qui rappelle aux étudiants le précepte du travail et le moyen de le sanctifier.

L'établissement coûtera plus de douze cent mille francs. C'est le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal qui en a fait tous les frais. Le Canada a donc contracté envers la pieuse et dévouée compagnie une dette immense. Comment ne serait-il pas heureux de le proclamer à la suite de ses évêques, et d'offrir l'hommage ému de sa reconnaissance au digne supérieur, M. Colin, qui, malgré une santé chancelante, a dû surmonter tous les obstacles et réaliser l'œuvre qui lui était si chère ? Cette œuvre est belle, elle est apostolique. C'est pour toute l'Église du Canada un bienfait dont l'avenir ne tardera pas à montrer la grandeur.

Rien n'a été épargné pour la construction de l'édifice, Il est

visible que les prêtres généreux qui y consacraient leur argent y mettaient aussi leur cœur. L'architecte Carimini s'est inspiré des traditions de Bramante. L'extérieur, par ses arcades, ses larges galeries, son élégante colonnade, rappelle un peu le splendide palais de la chancellerie. L'intérieur est admirablement distribué, et le confort de nos maisons canadiennes s'y ajoute aux splendeurs des beaux escaliers de pierre, des mosaïques romaines, des colonnes de marbre et de granit. Le réfectoire a quelque chose de monacal ; la chapelle sera un véritable bijou. Les corridors et les cellules bien éclairés seront chauffés pendant l'hiver comme les établissements du Canada. A Rome, il faut le dire, c'est une innovation qu'un appareil de chauffage à la vapeur : innovation heureuse dont nos jeunes compatriotes ne se plaindront certainement point aux jours humides ou pluvieux de décembre.

L'infirmerie, située loin de tout bruit et bien exposée au soleil, a été l'objet d'une attention particulière. C'est que, nous ne saurions l'oublier, les plans de la maison ont été conçus par un prêtre malade qui a pensé particulièrement à ceux qui pourraient être ses confrères dans la souffrance. Pauvre monsieur Leclair ! Que tous les élèves du collège canadien bénissent le nom de ce prêtre si dévoué, si bon et si doux ! On ne saurait se faire une idée des démarches, des fatigues, des ennuis de toute sorte que lui a causés la direction des travaux. Aidé par M. l'abbé Captier, procureur général de Saint-Sulpice, il était heureux de consacrer à l'œuvre dont l'avaient chargé ses supérieurs ses forces et son temps. La maladie est venue l'arrêter en si bon chemin. M. l'abbé Palin d'Abonville lui a succédé comme supérieur du collège, et le choix ne pouvait être plus heureux. M. l'abbé Vacher, si bien connu à Montréal où il a laissé tant d'amis qui le regrettent, remplit les fonctions d'économe. M. Leclair continue, malgré sa faible santé, à rendre les services les plus précieux : *Fratres qui adjuvantur a fratre.*

* * *

On ne pouvait désirer pour notre collège national un quartier plus agréable et plus sain. Il s'élève gracieusement à quelques pas de la procure de Saint-Sulpice, sur la paisible rue des Quatre-Fontaines qui conduit d'un côté à Sainte-Marie-Majeure, et de l'autre aux verts bosquets du Pincio.

Tout près est la belle petite église Saint-André du Quirinal avec ses reliques et ses chambres de saint Stanislas de Kostka si chères aux étudiants de Rome. Tout près encore se trouve le sanctuaire de sainte Pudentienne, lieu béni, si plein des souvenirs des premiers jours du christianisme, puisque saint Pierre y passa plusieurs années, y consacra des pontifes et y célébra les saints mystères.

Les élèves suivront les cours du séminaire de la Propagande. Ils auront donc pour condisciples des jeunes gens, qui plus tard se

répandront au loin dans les contrées infidèles pour prêcher l'Evangile et peut-être le confesser par l'effusion de leur sang.

Ils sont heureux. Pendant quelques années, ils pourront se dire citoyens de cette vieille Rome qui a pour tous ceux qui l'habitent des immortelles leçons et des jouissances que nulle autre ville ne peut donner. Ils auront sur leurs yeux les spectacles de ces fêtes religieuses sans égales ; ils recevront l'enseignement d'illustres docteurs ; ils seront près du Pape, et vivront avec le souvenir des apôtres et des martyrs. Que d'autres frères viennent en grand nombre les rejoindre et qu'ils n'oublient pas que la patrie fonde sur eux ses plus douces espérances : *Spes messis in semine.*

C'est dimanche, 11 novembre, qu'a eu lieu l'inauguration du collège. Ce jour-là, Rome célébrait la fête du patronage de la sainte Vierge. La fête a été grandiose. Son Eminence le cardinal-vicaire avait accepté avec bonheur de la présider. A deux heures, a eu lieu le banquet. Parmi les convives on remarquait à côté du cardinal Parocchi des archevêques, des évêques, M. le chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique au nom de l'ambassadeur anglais alors absent de Rome, des prélats, les procureurs des ordres religieux, les supérieurs des autres collèges, et plusieurs prêtres du Canada. Nous aimons à mettre sous les yeux de nos lecteurs la liste publiée par le *Moniteur de Rome* :

Son Em. le cardinal Parocchi ; LL. GG. Mgr Jacobini, secr. de la Propagande ; Mgr Fabre, arch. de Montréal ; Mgr Riordan, arch. de San-Francisco ; Mgr Duhamel, arch. d'Ottawa ; Mgr Kerby, arch. d'Ephèse ; Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe ; Mgr Maess, évêque de Covington ; Mgr Van den Branden, évêque d'Erythrée ; Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac ; le R. P. Smeulders, abbé général des Cisterciens ; M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique ; M. Colin, supérieur des Sulpiciens de Montréal ; M. l'abbé Captier, procureur général de la compagnie de Saint-Sulpice ; Mgr Savelli, ch. de Sainte-Marie-Majeure ; Mgr Giles, rect. du collège anglais ; Mgr Campbell, du collège écossais ; Mgr O'Connell, du collège américain ; le R. P. Eusèbe, proc. général des Chartreux ; le R. P. Bruno, proc. général des Capucins ; Mgr Paquet, rect. de l'Université Laval de Québec ; le R. P. Eschbach, du sém. français ; Mgr Puccelli, vicaire général de Frascati ; le R. P. Augier, procureur des RR. PP. Oblats ; le R. P. Romanet, procureur des PP. Augustins de l'Assomption ; le R. P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie à Montréal ; M. Cuzenave, proc. des Missions-Etrangères ; le R. P. Ligiez, dominicain ; M. Massue et M. le juge Baby, de Montréal ; M. Palin d'Abonville, supérieur du nouveau collège, et un certain nombre de prêtres du Canada.

A la fin du dîner, M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice à Mont-

réal, se leva et d'une voix émue prononça le discours suivant, qui fut vivement applaudi.

“ *Eminentissime Seigneur,*

“ Votre présence à cette inauguration est pour nous plus qu'un honneur ; elle est un témoignage de la plus haute signification. Elle nous manifeste ce que le Canada est pour le cœur du Saint-Père ; elle nous dit la faveur particulière dont Sa Sainteté entoure ce collège national du Canada et l'intérêt personnel que vous y portez vous même. Aussi est-ce avec la plus vive émotion que je dépose aux pieds du Saint-Père l'hommage de mon inaltérable attachement et de ma filiale gratitude et que je vous prie, Eminence, d'agréer pour vous-même mes plus humbles remerciements.

“ Monsieur l'ambassadeur, je ne saurais taire la satisfaction que nous cause Votre Excellence, pour l'aimable condescendance avec laquelle il lui a plu de répondre à notre invitation. Ayez pour agréables mes devoirs les plus respectueux.

“ En autorisant notre entre prise à Rome, le gouvernement de la province de Québec le fit à deux conditions : que le collège fût destiné aux sujets de la Puissance du Canada, et qu'il obtint la protection de Sa Majesté Britannique. La première de ces conditions est pour nous un devoir de loyauté. Quant à la protection, elle nous fut octroyée avec une si généreuse libéralité, que j'aime à le publier dans cette belle et noble assemblée, et que je suis heureux d'avoir l'occasion d'en offrir devant vous et par vous, Monsieur l'ambassadeur, le faible mais très sincère tribut de ma reconnaissance à Sa Majesté notre gracieuse souveraine.

“ Monseigneur le secrétaire de la Propagande, ce serait un oubli que de ne pas rappeler la large part que prit Votre Excellence dans la création de ce collège. C'est vous qui avez daigné être notre intermédiaire auprès du Saint-Père, qui avez mis sous les yeux de Sa Sainteté les lettres de Nosseigneurs les évêques ; qui avez obtenu qu'il s'inclinât vers cette œuvre, qu'il l'approuvât et qu'il la bénît ; qui n'avez cessé, depuis, de lui prodiguer votre attention et je dirai presque, votre affection. Comment ne pas le faire savoir ici, et ne pas vous en remercier du fond du cœur ?

“ Mais à vous, Messeigneurs les évêques du Canada, que vous dirai je ? Mes impressions ont peine à se contenir quand je considère les sacrifices que Vos Grandeurs se sont imposés pour venir, à 1500 lieues de distance, manifester leur paternelle sympathie pour notre œuvre naissante. Depuis Saint-Boniface jusqu'à Halifax les vœux de tous vos vénérés collègues du *Dominion* vous accompagnent en ce moment. Qu'il me soit permis, Messeigneurs, de le déclarer : c'est vous tous, par vos encouragements, par votre appui, par votre concours unanime, qui êtes les véritables promoteurs du collège canadien. Sans vous, il n'existerait pas ; c'est par vous qu'il revêt son caractère national, et par vous aussi, que se sont aplanies les difficultés et que sont tombés tous les

obstacles. Nous sommes heureux de nous sentir ici à votre service et de songer que travailler avec vous et pour vous c'est travailler en même temps pour l'Évêque des évêques, le chef suprême de la hiérarchie catholique, le Pape immortel et infailible auquel l'épiscopat canadien est si inviolablement uni. Notre reconnaissance vous est plus que jamais acquise, et nous ne cesserons de vous en donner des marques surtout par la continuité de notre dévouement.

“ Un mot encore ; je ne puis m'en dispenser. Illustres seigneurs, qui présidez aux collèges nationaux, le Canada, nation toute jeune encore, vient aujourd'hui se mettre parmi vos rangs. Il demande à s'asseoir avec vous au foyer de la lumière, à ce banquet de la vérité où votre âge plus avancé vous a déjà fait prendre place depuis longtemps peut-être. L'attitude que je découvre en vous m'assure de la bonté et des complaisances que vous aurez pour ce jeune frère. Je vous en remercie profondément. De son côté, il n'aura rien tant à cœur que de regarder sur ses aînés pour apprendre d'eux comment on profite à Rome des trésors de science, de sagesse et de bénédictions que répand si admirablement autour de lui l'incomparable Léon XIII, l'auguste et magnifique patriarche du nouveau peuple d'Israël.

“ A vous tous, abbés, procureurs généraux des ordres religieux, représentants de la magistrature, procureurs des communautés religieuses, dignitaires ou prêtres qui êtes présents pour fêter les premiers débuts du collège canadien, mille et mille remerciements.

“ Et pour vous, jeunes élèves, vos devoirs vous sont tous tracés. Vous êtes l'espérance du Canada. Devenez savants et soyez vertueux ; et que la science et la vertu aient pour fruit de vous rendre de plus en plus dociles à vos évêques, fidèles à votre souveraine et dévoués au Saint-Siège apostolique. ”

**

Son Eminence le cardinal-vicaire a répondu : “ C'est pour moi un grand bonheur d'assister à l'inauguration de votre collège national. Depuis longtemps je connaissais et j'aimais ce beau pays du Canada, ne séparant pas dans mes études littéraires et historiques la nouvelle France de la vieille France sa mère. Mais, appelé plus tard, par le Saint-Père, à faire partie de la congrégation de la Propagande, il me sembla que je devenais un cardinal canadien. Je dus alors, en effet, m'occuper particulièrement de tout ce qui vous touchait, suivre le mouvement religieux de vos diocèses et souvent ma pensée alla se promener sur les bords de votre fleuve et de vos grands lacs. Mais aujourd'hui, ces considérations personnelles font place à d'autres considérations d'un ordre supérieur. Malgré mon indignité, c'est le souverain Pontife lui-même que je représente à cette belle et grande fête. Je viens en son nom bénir cette maison nouvelle destinée à recevoir les jeunes lévites du Canada. C'est pour moi un hon-

neur et une consolation tout à la fois. Léon XIII, dans sa glorieuse vieillesse, contemple avec bonheur cette institution naissante si pleine de promesses pour l'avenir. J'aime à saluer ici M. l'ambassadeur de votre *Gracious Queen*. Sa présence nous est un gage de la protection que vous accorderez toujours la couronne d'Angleterre. Mais n'est-il pas douloureux de songer qu'aujourd'hui, dans Rome même, le Pape est impuissant à couvrir de sa protection souveraine les maisons religieuses et qu'il faut attendre la sécurité des gouvernements étrangers? Espérons néanmoins que la Providence exaucera les prières que nous lui adressons et que le collège canadien verra de plus beaux jours."

Mgr l'archevêque de Montréal^{**} parla au nom de tout l'épiscopat canadien. Avec une délicatesse^{*} exquise, il fit ressortir la part immense qui revient à Saint-Sulpice de Montréal dans la fondation du nouveau séminaire. Sa profession de foi au Saint-Siège, ses remerciements à Son Eminence le cardinal Parocchi, à Mgr Jacobini, secrétaire de la Propagande, et au représentant de l'ambassadeur d'Angleterre, ont été admirés et applaudis de tous. "J'aime, a dit Sa Grandeur en s'adressant à M. Kennedy, à proclamer la loyauté des Canadiens catholiques envers l'auguste souveraine que vous avez l'honneur de représenter parmi nous. Oui, les Canadiens, tout en restant attachés de cœur à la mère patrie la France, sont sujets loyaux et dévoués de l'Angleterre et j'en donnerai deux raisons : la première, c'est qu'ils sont catholiques, et l'Eglise catholique prescrit la soumission et la fidélité aux pouvoirs légitimes ; la seconde, c'est que l'Angleterre a respecté nos croyances et nos traditions religieuses à ce point, que l'on peut sans crainte proclamer le Canada le pays où l'Eglise catholique jouit de la plus grande liberté."

La réponse touchante et sympathique de M. Kennedy ne fut que la confirmation des espérances exprimées par Son Eminence le cardinal-vicaire, Mgr l'archevêque de Montréal et M. le supérieur de Saint-Sulpice.

Son Eminence le cardinal-vicaire et les quatre évêques du Canada ont ensuite béni le collège en chantant les belles prières du Rituel. Le *Te Deum* a mis fin à la cérémonie. Toutes les âmes étaient en effet à la joie et à la reconnaissance. Messieurs Bourduas et Langevin dirigeaient le chant. Avant de partir, le cardinal Parocchi a daigné aller vers eux et leur a fait ses plus vives félicitations : "Le Canada, a dit Son Eminence, nous apporte le chant grégorien."

Que de grands et chers souvenirs nous laisse cette journée du 11 novembre ! La nature elle-même semblait prendre part à la fête. Il faisait une douce température d'été et Rome, baignée dans la lumière, déployait au-dessus de ses temples et de ses palais le plus bel azur de son ciel.

P.-N. B.

Audience du Saint-Père

Le 15 novembre, le Saint-Père a daigné recevoir en audience particulière, les évêques du Canada présents à Rome, les directeurs et les élèves du collège canadien. C'a été le couronnement de la belle fête de dimanche dernier.

Il était onze heures et demie lorsque Léon XIII fit son entrée dans la salle du trône. Emus, nous tombons à genoux et le Pape nous bénit, promenant sur nous tous son paternel regard, souriant du plus aimable des sourires. "Ah, dit-il voici les Canadiens ; levez-vous, levez-vous, mes enfants." Il s'assit sur son trône et le cardinal Siméoni lui présenta en termes affectueux les nouveaux élèves qui devront suivre les cours du collège de la Propagande.

"Très Saint-Père, dit alors Monseigneur l'archevêque de Montréal, nous sommes heureux de pouvoir offrir à Votre Sainteté, comme cadeau de votre jubilé sacerdotal, le collège canadien. C'est à la générosité des Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal que ce collège doit sa fondation. Vous en voyez à vos pieds les premiers élèves : nous sollicitons la grâce d'une bénédiction particulière pour eux et pour tout notre pays."

Nous tâchons de rendre fidèlement la réponse de Léon XIII.

"Vous avez raison, Monseigneur, d'appeler *cadeau* ce collège canadien que vous venez de fonder à Rome. Dans cette année des fêtes jubilaires, aucun cadeau ne pouvait être plus cher à mon cœur. Au si, est-ce avec bonheur que je le reçois et que je le bénis.

"Toutes les nations avaient ici leur collège national : la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, etc. ; j'ai voulu que la Bohême et l'Arménie eussent aussi le leur. Il manquait le Canada. Eh bien, le voici : qu'il soit le bienvenu ! Au milieu des tristesses et des épreuves que traverse l'Eglise, ce m'est une douce consolation de voir les jeunes clercs accourir à Rome de toutes les parties de l'univers, en plus grand nombre que jamais. Rome, quoi que l'on puisse faire, reste toujours le centre de la catholicité et le foyer de la science. Ils viennent donc ici, ces jeunes lévites, puiser la vérité à sa source la plus pure, se former aux vertus sacerdotales pour être plus tard dans leur patrie de véritables apôtres.

"Les universités romaines ont été sans cesse l'objet de ma sollicitude. Je n'ai rien épargné pour en faire des écoles dignes de la ville éternelle. J'y ai fait venir les professeurs les plus célèbres de l'Europe et même de l'étranger. Au séminaire romain,

J'ai ordonné que l'on ajoutât des cours de haute littérature aux leçons de théologie, d'histoire et de droit. Voyez le collège de la Propagande : le nombre croissant de ses élèves exigeait la construction d'une maison plus grande : j'ai fait construire la maison de grand cœur. Vous avez là Satolli. Où trouver pour l'enseignement du dogme un professeur comme Satolli ? A l'Université grégorienne, dirigée par les pères de la compagnie de Jésus, on compte aujourd'hui plus de sept cents élèves. J'y ai appelé le père Mazzella qui, aux Etats-Unis, avait publié des ouvrages de grande valeur. J'ai voulu plus tard qu'il fût cardinal, mais tout en lui laissant la direction des études. Dans toutes les universités pontificales, il ne reste donc rien à désirer.

“ Mes enfants, vous êtes les premiers du collège du Canada : sachez apprécier la faveur immense que le Seigneur vous fait. Dans quelques années, vous retournerez dans vos diocèses pour travailler, sous la sage direction de vos évêques, les uns dans les séminaires ou l'Université, les autres dans le ministère paroissial. Préparez-vous à votre mission en ne perdant aucune parcelle d'un temps si précieux, afin d'acquérir des trésors de doctrine dont vous ferez un jour bénéficier vos frères. Gardez aussi une reconnaissance éternelle à vos évêques qui ont fondé ce collège, œuvre si belle et si importante pour votre patrie. ”

Le cardinal Siméoni rappela alors au Saint-Père que l'œuvre était due principalement à la munificence de la compagnie de Saint Sulpice de Montréal, qui en avait fait tous les frais et dit que le supérieur était présent. “ Colin, Colin, répliqua Léon XIII, oh ! approchez. Je vous bénis et je vous félicite de votre noble entreprise, j'espère que vos prêtres dirigeront le collège canadien à Rome comme ils dirigent tous leurs autres séminaires. En France, l'épiscopat est unanime à se louer des prêtres de Saint-Sulpice. ”

“ Très Saint-Père, dit M. Colin, qui avait peine à contenir son émotion, ce collège canadien est le Benjamin de la famille, il désire recevoir la bénédiction du patriarche. ”

“ Oui, oui, répondit Léon XIII, je le bénis de tout mon cœur — Combien avez-vous d'élèves pour commencer ? ” — “ Douze, Très Saint-Père, comme dans le collège apostolique. ” — “ Eh bien, il faut qu'il en vienne vingt-quatre, trente, quarante. ” La conversation, on le voit, avait pris le ton de la plus touchante familiarité. Toute timidité avait disparu, nous nous sentions des enfants chéris auprès du plus aimable des pères. Léon XIII était rayonnant de joie et semblait vouloir nous garder auprès de lui le plus longtemps possible. Chacun des prêtres fut ensuite présent-

té à Sa Sainteté et recueillit de sa bouche quelques douces paroles. Nous quittâmes le Vatican ravis, rendant grâce à Dieu de ce qu'il nous avait été donné de voir et d'entendre. L'audience avait duré plus d'une demi-heure. P.-N. B.

Le R. P. Frédéric de Ghivelde, franciscain de la stricte observance, commissaire de Terre-Sainte pour tout le Canada, est conséquemment chargé de recueillir l'argent des quêtes que le souverain Pontife a établies pour les Lieux saints.

Le révérend père a fixé sa résidence aux Trois-Rivières; il est chargé subsidiairement de visiter les diverses fraternités de tertiaires au Canada. Cette semaine, le révérend père a visité les frères du Tiers-Ordre de notre ville.

Le Tiers-Ordre à Montréal date de vingt années environ, et voici en quelles circonstances, il prit naissance.

Après le départ des pères récollets, les citoyens du faubourg Saint-Antoine continuèrent à faire des neuvaines en l'honneur de saint François et saint Antoine. Pendant une de ces neuvaines, un pieux citoyen de notre ville entendant le prédicateur expliquer les mérites des trois ordres fondés par saint François, conçut le projet d'établir le Tiers-Ordre; il demanda donc d'être reçu comme novice, et au bout d'un an, il faisait sa profession comme tertiaire. Bientôt douze personnes se joignirent à lui, et Monseigneur Bourget les érigea canoniquement. Les réunions de ces tertiaires eurent lieu pendant près de dix ans dans un bureau d'affaires. Par suite d'accroissement dans le nombre des frères, on dut chercher un nouveau local de réunion qui fut l'ancienne école Archambault, rue Côté. Les tertiaires se réunirent ensuite dans la chapelle située au coin des rues Saint-Urbain et Dorchester. Ils durent quitter ce local qui était devenu insuffisant, et c'est aujourd'hui dans l'église Notre-Dame-des-Anges, ainsi que nous l'avons annoncé lors de leur installation, que les nombreux tertiaires font les prières et les exercices prescrits par la règle du Tiers-Ordre.

Université Laval

[LA THÉORIE DU LIBRE ARBITRE

(Conférence de M. l'abbé Archambault)

On peut définir le libre arbitre: "la puissance active que possède la volonté de choisir entre deux choses, d'agir ou de ne pas agir." Le libre n'est donc ni le spontané, ni le simple volontaire. Le spontané comprend tout ce que l'on fait de soi-même, soit avec connaissance et attention, soit sans connaissance ni attention. Le volontaire est ce que l'on fait en le connaissant et en

y pensant. Le libre est non seulement ce que l'on fait avec connaissance et attention, mais avec une délibération et par choix. Le volontaire est spontané avec réflexion, le libre est volontaire par élection.

Le libre arbitre étant le propre de la volonté raisonnable, le jugement et le sens commun de tous les hommes ne le reconnaissent qu'aux êtres intelligents et le refusent aux brutes qui reçoivent, sans y consentir, la règle qui les dirige et suivent aveuglément, fatalement, l'impulsion de la volonté supérieure de l'Être suprême qui les dirige vers leur but.

Deux choses peuvent détruire ou altérer la volonté : la nécessité et la contrainte ; la première en rendant impossible le choix intérieur de la volonté, ruine par le fait même le libre arbitre ; la seconde s'oppose seulement à sa perfection, ou plutôt, à son expression extérieure, et l'empêche d'être complète, en mettant obstacle à la réalisation de ce qu'elle a choisi par un acte intérieur. De là, deux sortes de libertés : la liberté *métaphysique* ou détermination, et la liberté *physique* ou d'exécution.

C'est pour avoir méconnu la différence qui existe entre ces deux libertés, que Hobbes est arrivé à nier, du moins implicitement, que l'homme est libre. On distingue encore la liberté *morale* par laquelle la volonté humaine, placée entre deux influences absolument contraires, celle du bien et celle du mal, peut choisir entre ces deux termes opposés. Mais loin d'être de l'essence et de la perfection de la liberté véritable, ce pouvoir que l'homme possède de résister à la loi et de désobéir à Dieu, en est au contraire le défaut et la faiblesse ; c'est sa réalité présente, dit le R. P. Félix, ce n'est pas sa face idéale ; c'est son péril, ce n'est pas son avantage ; c'est le principe de sa décadence, non de son progrès.

La liberté humaine, ainsi définie et comprise, existe-t-elle réellement ? ou faut-il admettre avec les fatalistes des diverses écoles de l'antiquité et de l'âge moderne que notre volonté, privée de tout contrôle sur ses actes, est nécessairement entraînée dans ses déterminations ? La réponse est facile, car tout nous dit que l'homme est libre : l'expérience, la conscience, la raison, le consentement des peuples se manifestent par leurs croyances civiles et religieuses.

De même que notre âme sent qu'elle existe et qu'elle pense, aussi vivement et aussi clairement elle sent qu'elle est libre, libre d'agir ou de ne pas agir, de donner son consentement à un désir ou de le refuser, d'obéir ou non aux diverses lois morales auxquelles elle est soumise. Quelques philosophes osent soutenir que ce sentiment intime de notre liberté pourrait bien n'être qu'illusion et que peut-être nous sommes déterminés par des impulsions réelles, mais insensibles, et que nous sommes affectés comme si nous étions libres, encore que nous le savons pas. C'est combattre un fait par une possibilité, une réalité par une

supposition tout imaginaire. Autant vaudrait appeler illusoire et chimérique le sentiment de notre existence et traiter de rêves les diverses impressions que nous recevons dans notre âme ou dans notre corps.

La conscience du mérite ou du démérite dans l'agent moral prouve encore l'existence du libre arbitre. Comment, en effet, peut-il y avoir contentement ou remords, là où il n'y a pas de liberté ? Pourquoi nous repentir d'une mauvaise action, si nous ne sentons pas qu'il ne tenait qu'à nous de ne pas la commettre ? On déplore les malheurs indépendants de la volonté, par exemple une blessure reçue, la perte de sa fortune ; on s'en afflige, mais on ne s'en repent pas. Pourquoi ? parce que la conscience nous dit qu'un fait volontaire n'a rien de commun avec le devoir et la responsabilité morale, et que, seule, la faute commise délibérément est imputable à l'agent et de nature à lui causer de la honte et du remords.

Nous avons enfin en faveur du libre arbitre, le témoignage universel et existant du genre humain, témoignage d'une autorité indiscutable dans les choses qui se font sentir à tous, qui se lient à la conduite ordinaire de la vie et sont la règle commune de nos jugements et de nos actions. Ce témoignage se lit dans les croyances et les convictions de tous les peuples sur la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'innocence et de la culpabilité, de la vertu et du vice, distinction qui repose évidemment sur la foi à l'existence de la liberté humaine. Il se manifeste encore dans les institutions civiles et religieuses qui établissent et maintiennent l'ordre dans la société en agissant sur les volontés par l'espoir des récompenses et la crainte des châtimens, enfin dans les moyens d'instruction et d'éducation employés de tout temps et partout pour former l'homme, l'élever et le rendre plus capable de connaître ses devoirs et de les accomplir.

UNIVERSITÉ LAVAL

FACULTÉ DES ARTS

Conférence de M. l'abbé Desmazures, P. S. S., sur les temps préhistoriques. Pélagés, Hellènes, Etrusques.

Avant d'arriver à la question des temps préhistoriques, il est bon d'exposer quelques considérations auxquelles ces temps ont donné occasion. *Videtur quod*, comme on dit dans les ouvrages de discussion religieuse.

Voici une légende telle que nous la trouvons dans des œuvres de vulgarisation moderne.

Videtur quod. Il paraîtrait qu'au commencement ce sont les

arbres qui ont servi à l'habitation de l'homme. On prenait un arbre tout planté en terre, comme support. La solidité ne lui faisait pas défaut. Les branches servaient de couverture ; on les réunissait, on les attachait ensemble. On plantait autour des rameaux que l'on garnissait de feuilles, de branches, de mousse, de plantes grimpanes, et avec tout cela on était assez mal logé ; mais cela valait mieux que rien. Alors on chercha quelques améliorations. Là, on eut une révélation. Au lieu d'un arbre naturel, on fit un arbre artificiel avec des branches artificielles et rapprochées, et l'on eut la charpente. On alla plus loin et aux murs, au lieu de feuilles, l'on substitua des murs en terre délayée avec lesquels on était plus à l'abri du froid et des insectes. On fit la porte très basse, très étroite, très solide pour se mettre à l'abri des animaux dangereux ou incommodes. Là, on eut encore une idée. On installa du feu dans la cabane avec une ouverture dans le haut pour respirer. Le feu rendit beaucoup de services et donna l'idée de faire cuire pour les rendre plus résistants les carreaux de terre dont on avait garni les parois de la cabane, et l'on eut la brique qui est imperméable et la brique vernissée qui est impénétrable et réfractaire à l'humidité. Alors arrivés à ce point les hommes, remplis de contentement et de présomption imaginèrent la tour de Babel qui est le triomphe de la brique, de même que la tour d'Eyfel est le triomphe de la fonte et la tour de Babel du XIXe siècle.

A force de progresser, les hommes reviennent parfois sur leurs pas.

Plus tard, la brique parut inférieure à l'emploi de la pierre et celle-ci l'emporta. Après la cabane, la maison apparut avec tous ses développements ; et ceux qui, pendant ce temps-là habitaient dans les cavernes et dans des tentes, perfectionnèrent aussi leurs demeures. La caverne fut améliorée ; la sculpture, les piliers, les colonnes furent introduits pour orner la caverne et pour l'étayer ; la tente s'agrandit et servit non seulement de demeure, mais de réunion publique, religieuse et nationale. Un type célèbre est le tabernacle du souverain Maître dans le désert.

Ce qui est à distinguer et à observer particulièrement, c'est que lorsque les peuples émigraient, ils reproduisaient avec des matériaux les édifices qu'ils avaient conçu d'après les matériaux primitifs. Ils transformèrent la cabane en brique, puis en pierre ; la caverne en bois, en charpente, en sculpture artificielle, et enfin la tente en charpente ou même en pierre.

Cela est si vrai, que certains travaux de l'Inde ou de bambodge en grès, reproduisent si bien les travaux de charpente que les voyageurs s'y trompent de loin.

L'homme imita tout ce qu'il voyait. Il imita la montagne dans les pyramides, les cavernes dans ses labyrinthes, les rochers à pic avec des tours, les forêts avec leurs arbres et leurs immenses feuillages dans les colonnades et les voûtes de ses palais et de ses églises.

M. de Chateaubriand, avec son imagination amplifiante, a vu la

cathédrale du moyen âge dans les antiques forêts de la Gaule et de la Germanie.

Les premières colonnes de l'Égypte avaient la forme des tiges de palmiers et de roseaux reliés ensemble.

Puis, passant au détail, l'homme emprunta les feuillages, les fleurs pour ses décorations. les crânes des animaux, des cerfs, des rennes, ou les formes géométriques des minéraux.

Il imita les feuilles de l'olivier, du laurier, du chardon, de l'acanthé, du lis, de la rose. Il imita aussi la coquille, l'œuf, la perle, les olives, les amandes, les larmes de la pluie, les langues de la flamme. La pierre se transforma en anneaux, en colliers, en fer de lance, en solives, en poutres.

Les animaux furent aussi mis à contribution : les têtes d'animaux, les torsades du serpent, et de là les colonnes torsées. Les monuments appuyés sur des dos d'éléphants, les mufles de lions en gargouilles, l'homme en caryatides, les stalactites et les stalagmites de la glace parfaitement reproduits et amplifiés dans les monuments de l'Inde.

Les chalets suisses si heureux de style, si élégants, si bien appropriés, se retrouvent à l'Himalaya et à la vallée de Kackmyr. Les cités lacustres se retrouvent en Amérique et en Chine.

De même que l'on retrouve la filiation des peuples par leur langage, on la retrouve aussi par leur mode de construction.

La voûte vient de la caverne ; la colonne vient des arbres ; les chapiteaux des couronnes de fleurs.

Chez les Anglais, on retrouve tous les éléments de la construction arienne : le Hall, le portique, le gynécée.

Les temples de l'Inde viennent de l'imitation des cavernes ; les édifices chinois, de la transformation des tentes.

Après ces considérations, qui présentent bien des suppositions ingénieuses passons à ce qui a laissé des traces incontestables.

M. le professeur a continué en exposant la migration des peuples cyclopéens, des Pélagés et des Hellènes.

Il a exposé ensuite une série de tableaux qui résument les travaux de ces différents peuples, et enfin il a produit une image du Parthénon d'Athènes, qui était un chef-d'œuvre de grâce et d'élégance.

Récit authentique de l'entrevue de S. S. Léon XIII et de l'empereur Guillaume

Le numéro de la *Civiltà cattolica* du 17 novembre, contient un très important article touchant l'entrevue de Léon XIII et de Guillaume II. La *Civiltà* affirme qu'elle a été puiser ses informations à " la plus pure des sources " et les reproduit dans un caractère plus gros que ceux employés d'ordinaire par cette revue. On peut

considérer cet article comme un document historique. En voici la traduction :

“ L’entretien de l’empereur Guillaume II avec Sa Sainteté le pape Léon XIII a été rapporté de diverses façons. Il est clair qu’ayant eu lieu sans témoins, il fallait, pour que d’autres l’aient connu, que l’un des deux hauts personnages en ait fait le récit.

“ Bien des jours s’étant passés sans que ce récit fût fait, on s’ingénia à deviner ce qui avait été dit, et les feuilles libérales s’en permirent de fortes, racontant des paroles et des faits qui montrent si peu de respect pour S. M. l’empereur que les feuilles allemandes durent relever l’inconvenance de ce langage.

“ Au sujet de cet entretien, nous avons cherché à obtenir des informations de la plus pure des sources, et nous croyons pouvoir rapporter ce qui suit :

“ Le Saint-Père, en recevant Guillaume II, après l’échange des compliments d’usage, ouvrit la conversation en exprimant le désir qu’il aurait de recevoir dans de meilleures conditions, comme Grégoire XVI avait accueilli Guillaume VI, roi de Prusse, et Pie IX, en 1853, le prince impérial Frédéric. Il se plaignit en conséquence de la situation à laquelle il est réduit, situation qui est vraiment déplorable ; il fit même remarquer comment l’arrivée de Sa Majesté à Rome avait donné lieu, dans la presse libérale, aux appréciations les plus injurieuses et les plus hostiles pour le Saint-Siège.

“ En réponse à cela, Sa Majesté exalta le grand prestige dont jouit actuellement en Europe la Papauté, et le respect et la vénération dont on entoure partout le nom du Pontife. Quant aux appréciations de la presse, elle déclara qu’il n’y avait à en tenir aucun compte.

“ Ce nonobstant reprit le Pape, la situation du Pontife à Rome est si pénible et si douloureuse, qu’elle lui défend même de rendre la visite qu’il reçoit, s’il ne veut pas voir compromettre sa personne et sa dignité.

“ Et ici, le Saint-Père se proposait d’exposer une longue série de considérations relatives à l’état général de l’Europe, aux périls dont la menacent les progrès croissants des partis anarchiques et à l’absolue nécessité d’y opposer une barrière ; mais à peine le Saint-Père avait-il abordé ce sujet, que l’entretien fut brusquement interrompu par l’entrée, à l’improviste, du prince Henri, frère de l’empereur. Ce pénible incident fit naturellement dévier la conversation et ne permit pas au Saint-Père de continuer de développer le sujet qu’il s’était proposé. Toutefois, avant que se terminât l’entrevue, Sa Sainteté voulut dire un mot des affaires religieuses en Allemagne. Elle rappela les résultats satisfaisants obtenus en faveur des catholiques, sur la base d’un accord mutuel, et elle recommanda que l’on continuât de faire droit à leurs demandes, en suivant la voie de la pacification religieuse jusqu’au bout. Sa Majesté marqua qu’elle accueillait avec beaucoup de bienveillance la recommandation, et elle

trouva des paroles très flatteuses qui témoignent de la noblesse de son âme et de ses bonnes dispositions envers ses sujets catholiques ;”

Le chapelet du Jésuite

Le jésuite Jean Ogilvie fut torturé et mis à mort pour la foi, à Glasgow (Angleterre), le 10 mars 1615. Son crime impardonnable était d'avoir osé dire que le pouvoir spirituel appartenait au pape, et non au roi, qui était alors Jacques Ier.

Sur le chemin de l'échafaud, Ogilvie rencontra un ministre hérétique qui lui adressa la parole et l'assura de l'intérêt qu'il lui portait : “ Mon cher Ogilvie, lui dit-il, comme je vous plains de vous obstiner ainsi à finir par une mort infâme. ” Le père lui répondit un peu comme un homme qui a peur : “ Comme s'il dépendait de moi de mourir ou de ne pas mourir ? Je n'y puis rien ! Or m'a déclaré coupable de haute trahison, et c'est pour cela que je meurs. ”

— Trahison ! dit le ministre, il s'agit bien de cela ! Croyez-moi, abjurez le papisme et le pape, on vous pardonnera tout, et on vous comblera de faveurs

— Vous vous moquez de moi, dit le père. — Non, reprit le ministre, je parle sérieusement et j'ai qualité pour le faire, car ce monseigneur l'archevêque (protestant) m'a chargé de vous offrir sa fille en mariage avec la plus belle prébende pour dot, si je vous décidais à venir avec nous.

Pendant ce dialogue, on était arrivé au pied de l'échafaud. Le prédicant conjurait le père de consentir à vivre. Le père répondait qu'il le voulait bien, pourvu que ce fût avec honneur.

— Mais, répliquait le ministre, je vous l'ai dit et je vous le répète, vous serez comblé d'honneurs. — Et bien, dit Ogilvie, faites-moi le plaisir de répéter tout haut et devant tous ce que vous venez de me dire.

— Je ne demande pas mieux, dit le ministre. — Ecoutez, s'écria Ogilvie, ce que le ministre veut nous dire. Et le ministre de dire tout haut : “ Je promets au sieur Ogilvie la vie, la fille de l'archevêque et une riche prébende, s'il veut être des nôtres. ”

— Entendez-vous, dit le père, et êtes-vous prêts à rendre témoignage, si vous en êtes requis ? — Oui, nous l'avons entendu, s'écria la foule, et nous témoignerons. Descendez, sieur Ogilvie, descendez, de l'échafaud.

Les catholiques eurent un moment d'angoisse, et les hérétiques étaient radieux. — Alors, reprit Ogilvie, je n'aurai plus à craindre d'être poursuivi par trahison ? — Non, non, lui cria-t-on de tous côtés.

—Si je suis ici, c'est donc uniquement à cause de ma religion, c'est là mon seul crime ?

—Oui, la religion seule !

—Très bien, s'écrie Ogilvie, c'est plus que je n'en voulais. C'est pour ma religion seule que je suis condamné à mort. Pour elle je donnerais joyeusement deux vies, si je les avais ; je n'en ai qu'une, ôtez-la moi donc et hâtez-vous. Quant à ma religion, jamais vous me l'arracherez. A ces mots, les catholiques relevèrent la tête tout triomphants, pendant que les hérétiques rugissaient d'avoir été pris dans leurs propres filets. Le ministre surtout était hors de lui ; il interrompit brutalement le P. Ogilvie qui allait ajouter quelque chose, et ordonna au bourreau de lui faire graver l'échelle.

Le bourreau, avant de se mettre à l'œuvre, s'excusa auprès d'Ogilvie. Celui-ci l'embrassa.

Ce fut probablement au moment d'avoir les mains liées, qu'il jeta son chapelet dans la foule. Un épisode des plus touchants se rattache à cet incident. Ce chapelet vint frapper en pleine poitrine un curieux qui était mêlé à cette foule. C'était un jeune seigneur hongrois, calviniste, qui voyageait alors en Eco-se, le baron Jean de Eckersdorff. Ce jeune homme devint plus tard un personnage considérable, gouverneur de Trèves et ami intime de l'archiduc Léopold, frère de Ferdinand III. Dans sa vieillesse, il fit au P. Boleslas Balbinus, de la compagnie de Jésus, le récit qu'on va lire :

“Je voyageais alors en Angleterre et en Ecosse, comme le font habituellement les jeunes gens de la noblesse hongroise. J'étais tout jeune et je n'avais pas la foi. Je me trouvai à Glasgow, le jour où le P. Ogilvie fut conduit à l'échafaud, et je ne puis vous dire de quel air noble et fier il alla à la mort. Comme dernier adieu aux catholiques qui l'entouraient, il leur jeta son chapelet du haut de l'échafaud, juste avant de graver l'échelle. Ce chapelet, lancé au hasard, me frappa en pleine poitrine, si bien que je n'avais qu'à étendre la main pour le regarder. Mais les catholiques se jetèrent dessus avec une telle impétuosité que force me fut, à moins de me faire écraser, de lâcher prise. Rien n'était alors plus loin de moi que la pensée de la religion, mon esprit était à cent lieues de là ; et cependant, à partir de ce moment, je n'eus plus un instant de repos. Ce chapelet m'avait laissé une blessure au cœur. J'avais beau changer de place, nulle part, je ne trouvais la paix. Ma conscience était troublée et cette pensée me revenait sans cesse : pourquoi le chapelet d'Ogilvie est-il tombé sur moi et non sur un autre ? Pendant plusieurs années, cette question se dressait devant moi et me suivait partout. Enfin la conscience triompha, je devins catholique et j'abjurai le calvinisme. J'attribue cette bienheureuse conversion à ce chapelet que je ne donnerais pour rien au monde, si je le possédais, et que j'achèterais à n'importe quel prix si on pouvait me le procurer.”

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une saluete et saluatre pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

II Mach., xrx, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

D. Simard.— R. Brodeur, ép. Daignault. — V. Rousseau, ép. Boulet. —
J. Leclair Vve Rodrigue.— G. Loiseau. — G. Mayer, ép. Couture. — R.
Maillet.— F. Periard.— Cath. Wash.— M. Goudreau.— M. Hennessy.
— A. Hénault, ép. N. Champagne.— M. Bernard.— D. Beauchamp, ép.
Bourdon.— L. Bevin, ép. Sing. r.— Z. Labine, ép. Richard.— S. Clynch,
ép. Page.— Z. Benoit.— J. R. Favreau.— A. Hennichen.— A. Desrochers.
J. B. Brault.— A. Wurtelle, Vve Ch. Leblanc.— M. Wood, Vve Flynn.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOT A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de **Cuirs, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tau-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc.**, qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal -

A VENDRE
UN ORGUE A TUYAUX

EN BONNE CONDITION
VOIR ET S'ADRESSER A
J. CARON, Facteur d'Orgues,
3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES PÉGES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
a dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maitre de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in-18 de 336 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PRIX :

Un exemplaire 0.60
La douzaine \$6.00

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

EUSEBE SENECAI & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

MONTRÉAL.

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

PAR

R. OCT. PELLETIER, *Organiste à la Cathédrale de Montréal.*

Un Volume in-4° format oblong, broché... Prix :\$5.00
" relié..... " 5.50

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Dix huitième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 19 DEC. 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

INOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire,

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREÁ

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

25, rue des Écoles BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instrument de fabrication étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE.

Agent général pour la province de Québec,

1670, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL